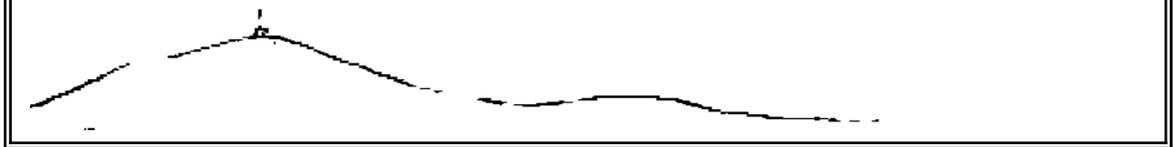


Représentants du personnel du CHSCT des collectivités de moins de 50 agents du Puy-de-Dôme



Centre de Gestion de la FPT 63
CHSCT
7 rue Condorcet
63000 Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand le 19 mars 2020

Monsieur le Président,

Suite à la déclaration du Président de la République du 16 mars 2020, prononçant de nouvelles mesures pour réduire les contacts et les déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire, nous vous avons adressé par mail le constat à la CGT qu'un certain nombre de collectivités territoriales n'ont pas pris la mesure de l'enjeu national de santé publique auquel nous sommes confrontés.

Ainsi nous constatons encore aujourd'hui 19 mars 2020 qu'un certain nombre de collectivités maintiennent leurs agents en activité dans des services non essentiels, et dont certains sont accessibles au public. Des consignes sanitaires qui ne sont pas appliquées de façon homogène selon le territoire, les structures et les agents.

Ainsi nous avons relevé :

- Des accueils du public maintenus normalement, alors que beaucoup ont mis en place des créneaux horaires d'accueil téléphonique uniquement pour répondre aux interrogations de la population.
- Des agents de nettoyage des ERP fermés dont le service n'a pas été suspendu.
- Un manque de moyens et de matériels pour les agents et les résidents de structures d'accueil EPHAD et Résidences en autonomie

C'est pourquoi je vous demande, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales représentées au CHSCT du centre de gestion 63, de faire une communication au nom du CHSCT auprès des collectivités qui en dépendent, qu'une telle urgence sanitaire demande une rigueur exemplaire dans le maintien uniquement et de manière réduite **des services essentiels à la population**, et que l'ensemble des collectivités du département assurent la sécurité et la santé des agents dont elles ont la charge, soit plus de 4 900 agents pour notre CHSCT, qu'ils soient titulaires, stagiaires de la fonction publique, contractuels, ou stagiaires des écoles accueillis en ce moment par les collectivités.

Pour que tous ensemble nous puissions contribuer efficacement à la lutte contre le COVID-19.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Stéphanie MARRET-PETELET
Secrétaire du CHSCT
Élue, mandatée par la CGT

Réf : envoi par mail du 17 mars 2020
Copie : Préfecture du Puy-de-Dôme
Copie : CSD CGT 63

Tél : 07.64.41.69.79 mail : chsct.cdg63.rp@gmail.com